



Réaliser son Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (E.P.R.D.)

1 jour**10 juin 2021 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

Contexte : Les récents textes de loi ont conditionné le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (C.P.O.M.) obligatoire à l'utilisation de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (E.P.R.D.) pour les EHPAD dès janvier 2017. L'EPRD va également progressivement se généraliser au secteur du handicap. Ce nouveau modèle tarifaire implique une redéfinition complète du processus, des documents et règles de fonctionnement budgétaires. Pour permettre aux établissements et services du secteur de comprendre la logique d'élaboration d'un EPRD et de l'intégrer dans le cadre de la gestion de leur association, nous vous proposons une formation qui vous présentera ces nouvelles évolutions et leurs conséquences en terme de gestion d'établissement et de service.

INTERVENANT : Hélène MEURIN -
URIOPSS HDF

**PUBLIC(S), PREREQUIS &
MODALITES D'ACCES A LA
FORMATION :**

Formation ouverte aux directeurs d'établissements et de services, responsables financiers, comptables, trésoriers. Avoir des connaissances de la gestion d'un établissement médico-social.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'Uriopss Hauts-de-France a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. **N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels** à l'adresse mail suivante : m.babela@uriopss-hdf.fr

TARIF : 250 €

LIEU : URIOPSS HDF - LILLE

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)
Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions.
Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires.

Une **attestation de fin de formation** sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITES D'EVALUATION :

- Evaluation des acquis en cours de formation
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

CAPACITE MAXIMUM :

12 personnes

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Appréhender le contexte et les enjeux de l'EPRD
- Comprendre la logique économique de l'EPRD par l'analyse comptable et financière
- Comprendre la logique d'élaboration d'un EPRD
- S'approprier les points clés de la réforme de la tarification et les impacts sur les financements
- Maîtriser la construction d'un EPRD
- Favoriser une analyse diagnostique par les extensions de l'EPRD

DEROULE DE FORMATION :

- Lancement de l'action
- Historique – rappel des textes et présentation de la tarification :
 - Secteur sanitaire
 - Secteur social et médico-social
- Définition et champ de l'EPRD
- L'EPRD : composition – construction
 - Budget distinct pour les établissements et services
 - Contenu de l'EPRD
 - Modalités d'élaboration : équilibre réel
 - Les annexes à l'EPRD
 - Caractère évaluatif et limitatif des crédits
- Le cycle budgétaire :
 - Le calendrier budgétaire de l'EPRD
 - Exécution et suivi de l'EPRD
 - L'état prévisionnel des recettes et des dépenses

Le plus de cette formation : les cas pratiques permettent d'illustrer et de mettre en application les apports théoriques.